

La promotion «Georges Lentz» est sur les rails

Cérémonie de lancement de la troisième promotion du mentorat d'affaires

PAR GÉRARD KARAS

Le «mentorat» est une belle idée née au Canada, où de jeunes entrepreneurs, les «mentorés», bénéficient pendant une durée de 12 à 18 mois, de l'expérience et des conseils d'entrepreneurs aguerris, les «mentors».

Mercredi soir, à la Chambre de commerce, lors de la cérémonie de lancement de la troisième promotion parrainée par Georges Lentz, cinq femmes et quatre hommes ont ainsi pu accéder au statut de mentorés.

Leurs domaines d'activités sont aussi variés que les films d'animation, la vidéo surveillance, la production de dispositifs médicaux, la communication multimédia, le service IT aux entreprises, un site Internet dédié au recrutement, un audit en sécurité alimentaire, la vente de consommable informatique ou une entreprise appartenant à l'économie sociale avec l'insertion des jeunes assurant des livraisons sur des vélos triporteurs ou effectuant le lavage de véhicules sans eau.

Depuis le lancement du mentorat au Grand-duché, 28 mentorés ont bénéficié de l'expérience de 31 men-



D.g. à d.: Rachel Gaessler, Françoise Hetto-Gaasch, Georges Lentz. (PHOTO: A. ANTONY)

tors, pour des résultats particulièrement tangibles. En effet, 100 % des entreprises dirigées par les mentorés de la Première promotion sont toujours en activité. Leur effectif salarié a augmenté en moyenne de 22 % en deux ans et leur chiffre d'affaires a, en moyenne, progressé de 29 % sur cette même période. En outre, 60 % de ces mentorés ont recruté de nouveaux collaborateurs entre 2010 et 2012, avec une moyenne de 4,5 emplois créés par entreprise.

«Le mentorat bénéficie autant aux mentorés, en terme d'efficacité

dans l'acquisition de méthodes de travail et de développement stratégique de l'entreprise, qu'au mentor, au niveau de la satisfaction de la transmission du savoir», ont constaté les différents intervenants. «Cette relation désintéressée (les mentors sont bénévoles) m'a appris à écouter sans juger, à avoir de la patience et savoir prendre du recul, afin de faire partager mon expérience», a raconté un mentor. «Il s'agit de créer une relation basée sur la confiance réciproque où aucun sujet ne doit

être occulté», indique un autre mentor. Pour les mentorés «le mentorat permet de s'appuyer sur un chef d'entreprise expérimenté afin d'élargir sa vision du marché et d'acquérir de la sérénité et de la confiance en soi».

Selon Georges Lentz, le parrain de la nouvelle promotion, «la persévérance intelligente, le courage de communiquer et l'amour de son entreprise, sont les trois piliers indispensables au développement harmonieux de son activité!»

Lors de son intervention Françoise Hetto-Gaasch, ministre des Classes Moyennes, tout en saluant l'efficacité du mentorat, a rappelé son souhait «de mieux prendre soin des futurs entrepreneurs». La ministre a toutefois regretté l'absence de repreneurs d'entreprises dans le choix des mentorés soulignant «que dans les 10 ans à venir quelque 8.000 entreprises luxembourgeoises vont chercher un repreneur».

Le programme de mentorat est géré par le G.I.E. Business Support et soutenu par la Chambre de commerce, en collaboration avec le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg.